

Encore plus proche de vous

La Société Sénégalaise de Presse et de Publications

le soleil

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de
ses deux nouvelles agences commerciales :



Agence commerciale «Le Soleil Thiong»

16 Rue Thiong Mousé Diop Dakar
Résidence le Fromager, 1er étage à gauche

Tél : 33 889 33 77



Agence commerciale «Le Soleil VDN»

Voie de Dégagement Nord (VDN) en face du Siège de la Sonatel

Tél : 33 823 89 83

Les activités de l'Agence «Le Soleil Pompidou»
sont transférées à la nouvelle agence commerciale
«Le Soleil Thiong».

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
RECTORAT

Avis d'Appel d'Offres

**N° F_CEA_043 Relance acquisition d'équipements de laboratoire
(Microscopes, bain Marie, PH Mètres)**

- 1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans « Le Soleil » N°15244 du 19 mars 2021.
- 2- Le Gouvernement du Sénégal a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement dans le cadre du Projet de Centre Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle (CEA – AGRISAN). Le Gouvernement du Sénégal entend affecter une partie du produit de ce crédit aux paiements relatifs au marché : Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Mètres).
- 3- L'UCAD sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter le présent marché.
- 4- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de M. THIAW Marc Bernard à l'adresse électronique suivante : marcbernard.thiaw@ucad.edu.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi de 9H 00mn à 12H 00mn et de 15H 00mn à 18H 00mn.
- 6- Les critères de qualification applicables aux candidats sont les suivants :
Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :
- Avoir exécuté au moins un (1) marché de nature et taille similaires au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020).
- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Université Cheikh Anta Diop de Dakar/ Rectorat - Bureau des marchés, 2ème étage à droite** contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.
- 8- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le lundi 6 décembre 2021 à 10 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le lundi 6 décembre 2021 à 10 heures en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse ci-après : **Salle des commissions du Rectorat au Rez de Chaussée.**
Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre de 1.500.000 FCFA. Le délai de livraison est de 30 jours au maximum après notification du marché.
La période de validité de l'offre sera de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des plis. La garantie d'offre doit demeurer valide vingt-huit (28) jours après l'expiration de la validité de l'offre.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Université Cheikh Anta Diop

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGRICULTURE
POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET
NUTRITIONNELLE (CEA – AGRISAN)**



CEA-AGRISAN

Projet : CEA

Crédit : N°6390 SN

CONTRAT DE MARCHÉ

Objet du Marché : F_CEA_043 Relance Acquisition d'équipements de laboratoire
(Microscopes, bain Marie, PH Mètres...)

Titulaire : **TECHNOLOGIES SERVICES**

- Registre de commerce : SN-DKR-1990 B 463
- Compte bancaire :
- NINEA : 000053702 2G2

Financement : Banque Mondiale

Comptable assignataire : Comptable du CEA- AGRISAN /UCAD

Montant : **98 690 480 Francs CFA TTC**

Souscrit : le 31 décembre 2021

Approuvé : 21 JAN. 2022

Notifié : 31 JAN. 2022

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Finances et du Budget



N° 0101

Dakar, le 25/01/2022

Le Directeur

IMMATRICULATION DE MARCHÉ

N° du marché [de l'avenant] : F0101/22-DK

Objet : Acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain marie, PH mètres...) : items 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 55, 56, 58, 61, 63 et 64

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert

Autorisation : N/A

Financement : Banque Mondiale (Gestion : 2022)

Autorité contractante : Université Cheikh Anta Diop de dakar

Titulaire du marché : Technologies Services

Date de souscription : 31/12/2021

Date d'approbation : 21/01/2022

Montant : Quatre vingt dix-huit millions six cent quatre vingt dix mille quatre cent quatre vingt (98 690 480)

Monnaie : F CFA

Nature du prix : TTC

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Ibrahima GUEYE

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Dakar, le

31 JAN. 2022

NOTIFICATION DE MARCHÉ

Le marché immatriculé **F0101/22-DK** du **25/01/2022** vous est notifié le **31/01/2022**

Les délais d'exécution dudit contrat

courent à partir du **31/01/2022**

seront fixés par ordre de service ultérieur.

Reçu le **31/01/2022**

La Directrice Générale de Technologies Services

Le Secrétaire Général de l'UCAD



Acte d'Engagement

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, souscrit le 31 décembre 2021

ENTRE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) à travers le **Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA-AGRISAN)**
BP : 5005 Dakar Fann (ci-après dénommé l'« Acheteur ») d'une part, et

TECHNOLOGIE SERVICES (TS), sise au N°94-95 Sacré-Cœur Pyrotechnie (Keur Gorgui) BP 5249 Dakar Fann (ci-après dénommé le « Fournisseur »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Autorité contractante a lancé un appel d'offres pour certaines Fournitures et certains Services connexes, à savoir «*Relance Acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Mètres...*» et a accepté l'offre du Titulaire pour la livraison de ces Fournitures et la prestation de ces Services connexes, pour les *items 1, 2, 3, 4,5, 8, 9, 10, 11,12, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 55, 56, 58, 61,63, 64* pour un montant total de **quatre-vingt-dix-huit millions six cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quatre-vingt (98 690 480) francs CFA TTC** (ci-après dénommé le « montant du Marché») et dans un délai maximal de trente (30) jours après notification du marché.

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :
 - a) Le présent Acte d'Engagement
 - b) La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire par l'Acheteur
 - c) L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire ;
 - d) Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
 - e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales ;
 - f) Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques.
3. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

4. En contrepartie des paiements que l'Autorité contractante doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec l'Autorité contractante par les présentes de livrer les Fournitures, de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

5. L'Autorité contractante convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur au Sénégal, les jours et année mentionnés ci-dessous.

Enregistre au Bureau de Recouvrement Général

Bordereau N°: 36

03 EEV 2022 VE II F. 66 CASE 371

Reçu. huit cent cinquante six mille trois cent soixante francs

CHIEF DE BUREAU

DE 1836 360
A2: 10000

Fait à Dakar, le 31 décembre 2021

Signé par, Mme Dédée Ba GUEYE
Directrice Générale de Technologies Services
(pour le Fournisseur).



Signé par M. Elimane BA
Secrétaire général de l'Université
(pour l'acheteur).



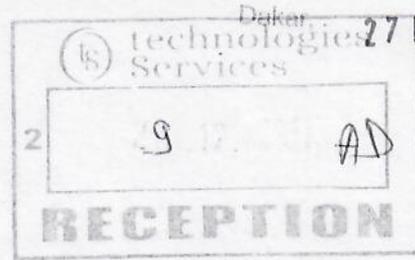
Approuvé par le Professeur Ahmadou Aly MBAYE
Recteur, Président de l'Assemblée de l'université UCAD





REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – une Foi
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE
AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE
(CEA-AGRISAN)

N° 000102 /RECTORAT/CEA-AGRISAN SPM



Le Secrétaire Général

Objet : Notification de l'attribution du marché

Ref : Appel d'Offres Ouvert F_CEA_043 Relance Acquisition d'équipements de laboratoire (microscopes, bain Marie, ph mètres....).

Monsieur le Directeur

Vous avez bien voulu participer à notre Appel d'Offres Ouvert référencié ci-dessus et je vous en remercie.

A l'issue des travaux d'évaluation des offres, compte tenu du montant estimatif du marché et en vertu de la clause IC 39 du DAO nous avons procédé à une augmentation des quantités pour les items (1, 2, 3, 4,5, 8, 9, 10, 11,12, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 55, 56, 58, 61,63, 64) et une diminution de la quantité de l'item (32) sans dépasser 15% du marché. Par conséquent, votre société a été déclarée attributaire provisoire du marché pour les items cités ci haut pour un montant total de quatre-vingt-dix-huit millions sept cent dix mille vingt-deux (98 710 022) francs CFA toutes taxes comprises.

Je vous prie d'agrée, Monsieur le **Directeur Général**, mes salutations les meilleures.

Monsieur le Directeur de

TECHNOLOGIES SERVICES

N°94-95 Sacré Cœur Pyrotechnie (Keur Gorgui)

info@techserv.sn

33 865 05 05

DAKAR





Lettre de soumission de l'offre

Dakar, le 06 décembre 2021

AON N° F_CEA_043

APPEL D'OFFRES NATIONAL RELANCE ACQUISITION EQUIPEMENTS DE
LABORATOIRE (Microscopes, bain Marie, PH Mètres)

Au : Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier de demande de renseignement et de prix à compétition ouverte, y compris l'additif/ les additifs numéros : et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons à fournir conformément au Dossier de demande de renseignement et de prix et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et Cahier des Clauses techniques, les Fournitures et Services connexes ci-après : [insérer
Une brève description des Fournitures et Services connexes];

Lot unique :

- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de : **TTC FCFA**

Lot unique : 178 668 020 (Cent soixante-dix-huit millions six cent soixante-huit mille vingt./)

- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
SANS OBJET
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à l'alinéa 19.1 des Instructions aux Candidats à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à l'alinéa 23.1 des Instructions aux Candidats ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;



- f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du Marché conformément à la Clause 42 des Instructions aux Candidats et à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG);
- g) Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de l'alinéa 4.2 des Instructions aux Candidats.
- h) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à l'alinéa 4.3 des Instructions aux Candidats.
- i) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions de la charte de transparence et d'éthique en matière de marchés publics adoptée par le décret n°2005-576 du 22 juin 2005, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins .
- j) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.
- k) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins-disante, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom : **Mme DEDEE BA GUEYE**

En tant que **Directrice Générale**

Signature



Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de **TECHNOLOGIES SERVICES**

En date du **06 décembre 2021**

F

Section VI. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

CCAG 1.1 (g)	L'Autorité contractante est : L'Université Cheikh Anta Diop (UCAD)/ Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA-AGRISAN)
CCAG 1.1 (m)	Le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) : CEA-AGRISAN/UCAD
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms (version 2010)
CCAG 6.1	Non modifiée
CCAG 7.1	Non modifiée
CCAG 8.1	Aux fins de notification , l'adresse de l'Autorité contractante sera : Attention de : Elimane BA, Secrétariat Général Rue : Secrétariat Général : UCAD-Rectorat Étage/ numéro de bureau : 2, Bureau des Marchés Ville : Dakar, Boite Postal n° 5005 Dakar Pays : Sénégal Adresse électronique : marcbernard.thiaw@ucad.edu.sn
CCAG 10.2	Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage.
CCAG 12.1	Le présent marché est régi par l'incoterm CIP.
CCAG 14.1	Le prix des Fournitures livrées et Services connexes exécutés sera ferme Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du

CCAG 17.1	« sans objet »
CCAG 17.3	« sans objet »
CCAG 20.1	Non applicable.
CCAG 22.2	« sans objet »
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix (110) pourcent de la valeur CIP rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Les Inspections et Essais consisteront à la vérification de la conformité des fournitures proposées par rapport aux spécifications.
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés au niveau de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
CCAG 26.1	La pénalité de retard s'élèvera à : 0,5 % par semaine.
CCAG 26.1	Le montant maximum des pénalités de retard sera de dix (10) pourcent du montant du Marché.
CCAG 26.1	Le montant maximum des pénalités de retard sera de dix (10) pourcent du montant du Marché.
CCAG 27.5 et 27.6	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : Quinze (15) jours.

CCAP, le cas échéant.

- m) « UEMOA » désigne l'Union économique et monétaire ouest africaine.

2. Documents contractuels

2.1 Sous réserve de l'ordre de préséance indiqué dans l'Acte d'Engagement, tous les documents constituant le Marché (et toutes les parties desdits documents) sont corrélatifs, complémentaires et s'expliquent les uns les autres. L'Acte d'Engagement est lu comme formant un tout.

2.2 Pièces à délivrer au Titulaire en cas de nantissement du marché.

Dès la notification du marché, l'Autorité contractante délivre sans frais au Titulaire, contre reçu, une expédition certifiée conforme de l'Acte d'engagement et des autres pièces que mentionne le paragraphe 2 dudit Acte d'Engagement à l'exclusion du CCAG.

L'Autorité contractante délivre également, sans frais, au Titulaire, aux co-traitants et aux sous-traitants payés directement les pièces qui leur sont nécessaires pour le nantissement de leurs créances.

3. Sanction des fautes commises par les candidats ou titulaires de marchés publics

3.1 La République du Sénégal exige que les candidats, et les titulaires de ses marchés publics, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. Des sanctions peuvent être prononcées par le Comité de Règlement des Différends de l'Organe chargé de la Régulation des Marchés publics à l'égard des candidats et titulaires de marchés en cas de constatation de violations des règles de passation des marchés publics commises par les intéressés. Est passible de telles sanctions le candidat ou titulaire qui :

- a) a octroyé ou promis d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché ;
- b) a participé à des pratiques de collusion entre candidats afin d'établir les prix des offres à des niveaux artificiels et non concurrentiels, privant l'autorité contractante des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;
- c) a influé sur le mode de passation du marché ou sur la définition des prestations de façon à bénéficier d'un avantage indu ;
- d) a fourni délibérément dans son offre des informations ou des déclarations fausses ou mensongères, susceptibles d'influer sur le résultat de la procédure de passation ;
- e) a établi des demandes de paiement ne correspondant pas aux prestations effectivement fournies.

3.2 Les violations commises sont constatées par le Comité de

les parties relativement à son objet avant la date du Marché.

4.4 Avenants

Les avenants au marché ne pourront entrer en vigueur que s'ils sont faits par écrit, datés, s'ils se réfèrent expressément au marché, sont signés par un représentant dûment autorisé de chacune des parties au marché et approuvés par l'autorité compétente.

4.5 Absence de renonciation

- a) Sous réserve des dispositions de la clause 4.5(b) du CCAG ci-dessous, aucune relaxe, abstention, retard ou indulgence de l'une des parties pour faire appliquer l'un quelconque des termes et conditions du Marché ou le fait que l'une des parties accorde un délai supplémentaire à l'autre, ne saurait préjuger des droits dévolus à cette partie par le Marché, ni de les affecter ou de les restreindre ; de même, la renonciation de l'une des parties à demander réparation pour toute infraction au Marché ne saurait valoir renonciation à toute demande de réparation pour infraction ultérieure ou persistante du Marché.
- b) Toute renonciation aux droits, pouvoirs ou recours d'une partie en vertu du Marché devra être effectuée par écrit, être datée et signée par un représentant autorisé de la partie accordant cette renonciation, et préciser le droit faisant l'objet de cette renonciation et la portée de cette renonciation.

4.6 Divisibilité

Si une quelconque disposition ou condition du Marché est interdite ou rendue invalide ou inapplicable, cette interdiction, invalidité ou inapplicabilité ne saurait affecter la validité ou le caractère exécutoire des autres clauses et conditions du Marché.

5. Langue

5.1 Le Marché et toute la correspondance et la documentation relatives au Marché échangées par le Titulaire et l'Autorité contractante, seront rédigés en langue française. Les documents complémentaires et les imprimés faisant partie du Marché pourront être rédigés dans une autre langue, à condition d'être accompagnés d'une traduction exacte dans la langue française des passages jugés pertinents par l'Autorité contractante. Dans ce cas, aux fins d'interprétation du Marché, cette traduction fera foi.

5.2 Le Titulaire assumera tous les coûts de traduction dans la langue applicable et tous les risques relatifs à l'exactitude de cette traduction, pour ce qui concerne les documents qu'il fournit.

6. Groupement

6.1 Si le Titulaire est un groupement, sauf disposition contraire

- Marché** ceux qui figurent à la Section IV, Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais.
- 12. Livraison** 12.1 En vertu de la clause 32.1 du CCAG, la livraison des Fournitures et la prestation des Services connexes seront effectuées conformément au calendrier de livraison et d'achèvement figurant dans le Bordereau des quantités et les Calendriers de livraison. Le **CCAP** fixe les détails relatifs à l'expédition et indiquera les autres pièces et documents à fournir par le Titulaire.
- 13. Responsabilités du Titulaire** 13.1 Le Titulaire fournira toutes les Fournitures et Services connexes compris dans l'objet du Marché en application de la clause 11 du CCAG et du calendrier de livraison et d'achèvement, conformément à la clause 12 du CCAG.
- 14. Montant du Marché** 14.1 Le prix demandé par le Titulaire pour les Fournitures livrées et pour les Services connexes rendus au titre du Marché ne variera pas par rapport au prix indiqué par le Titulaire dans son offre, exception faite des modifications de prix autorisées dans le **CCAP**.
- 15. Modalités de règlement** 15.1 Le prix du Marché sera réglé conformément aux dispositions du **CCAP**.
- 15.2 Le Titulaire présentera sa demande de règlement par écrit à l'Autorité contractante, accompagnée des factures décrivant, de façon appropriée, les fournitures livrées et les services connexes rendus, et des documents et pièces présentés conformément à la clause 12 du CCAG, et après avoir satisfait à toutes les obligations spécifiées dans le Marché.
- 15.3 Les règlements dus au Titulaire seront effectués sans délai par l'Autorité contractante, et au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours suivant la présentation de la facture ou la demande de règlement par le Titulaire, et après son acceptation par l'Autorité contractante.
- 15.4 Dans l'éventualité où l'Autorité contractante n'effectuerait pas un paiement dû à sa date d'exigibilité ou dans le délai indiqué au **CCAP**, l'Autorité contractante sera tenu de payer au Titulaire des intérêts moratoires sur le montant du paiement en retard, au(x) taux spécifié(s) dans le **CCAP** pour toute la période de retard jusqu'au paiement intégral du prix, que ce soit avant ou à la suite d'un jugement ou une sentence arbitrale.
- 16. Impôts, taxes et droits** 16.1 Sauf disposition contraire figurant au **CCAP**, le Titulaire sera entièrement responsable du paiement de tous les impôts, droits de timbre et d'enregistrement, patente et taxes dus au titre du Marché.
- 16.2 Une redevance de régulation est due par le Titulaire à l'Agence

autre information reçu du Titulaire, à des fins autres que celles du Marché. De la même manière, le Titulaire n'utilisera aucun document, donnée et autre information reçu de l'Autorité contractante à des fins autres que la réalisation du Marché.

19.3 Toutefois, l'obligation imposée à une partie en vertu des clauses 19.1 et 19.2 ci-dessus ne s'appliquera pas aux informations suivantes :

- a) celles que l'Autorité contractante ou le Titulaire doivent partager avec des institutions participant au financement du Marché ;
- b) celles qui, à présent ou ultérieurement, appartiennent ou appartiendront au domaine public, sans que la partie en cause n'ait commis de faute ;
- c) celles dont il peut être prouvé qu'elles étaient en possession de la partie en cause lorsqu'elles ont été communiquées et qu'elles n'avaient pas été obtenues préalablement, de manière directe ou indirecte, de l'autre partie ; ou
- d) celles qui sont mises de manière légitime à la disposition de la partie en cause par une tierce partie non tenue au devoir de confidentialité.

19.4 Les dispositions ci-dessus de la clause 19 du CCAG ne modifient en aucune façon un engagement de confidentialité donné par l'une ou l'autre partie avant la date du Marché s'agissant de tout ou partie de la fourniture.

19.5 Les dispositions de la clause 19 du CCAG resteront en vigueur après l'achèvement ou la résiliation du Marché, quel qu'en soit le motif.

20. Sous-traitance

20.1 Le Titulaire notifiera par écrit à l'Autorité contractante tous les marchés de sous-traitance attribués dans le cadre du Marché s'il ne l'a déjà fait dans son offre. Cette notification, fournie dans l'offre ou ultérieurement, ne dégagera pas la responsabilité du Titulaire, et ne le libérera d'aucune des obligations qui lui incombent du fait du Marché.

20.2 Les marchés de sous-traitance se conformeront aux dispositions des clauses 3 et 7 du CCAG.

21. Spécifications et Normes

21.1 Spécifications techniques et Plans

- a) Les Fournitures livrées au titre du Marché et les Services connexes doivent satisfaire aux Cahier des Clauses techniques spécifiées à la Section IV : Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais, du

- 25.2 Les inspections et les essais pourront être réalisés dans les locaux du Titulaire ou de son sous-traitant, au point de livraison et/ou au lieu de destination finale des fournitures ou en un lieu quelconque visé dans le **CCAP**. Sous réserve de la clause 25.3 du CCAG, si les essais et/ou les inspections ont lieu dans les locaux du Titulaire ou de son sous-traitant, toutes les facilités et l'assistance raisonnables, y compris l'accès aux plans et aux informations relatives à la fabrication, seront fournies aux inspecteurs, sans frais pour l'Autorité contractante.
- 25.3 L'Autorité contractante ou son représentant autorisé aura le droit d'assister aux essais et/ou aux inspections visées dans la clause 25.2 du CCAG, étant entendu que l'Autorité contractante supportera la totalité des frais et dépenses engagés à cet effet, y compris, mais pas exclusivement, tous les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement.
- 25.4 Aussitôt que le Titulaire sera prêt à effectuer lesdits essais et inspections, il en avisera l'Autorité contractante avec un préavis raisonnable, en indiquant le lieu et la date desdits essais et inspections. Le Titulaire se procurera auprès de toute tierce partie ou du fabricant concerné, toute autorisation ou consentement nécessaire pour permettre à l'Autorité contractante ou à son représentant autorisé d'assister aux essais et/ou à l'inspection.
- 25.5 L'Autorité contractante pourra demander au Titulaire d'effectuer des essais et/ou des inspections non stipulées dans le Marché mais jugées nécessaires pour vérifier que les caractéristiques et le fonctionnement des fournitures sont conformes au Cahier des Clauses techniques, aux codes et aux normes prévus dans le Marché, étant entendu que le coût raisonnable pour le Titulaire desdits essais et/ou inspections supplémentaires sera ajouté au prix du Marché. De plus, si lesdits essais et/ou inspections font obstacle à la poursuite de la fabrication et/ou empêchent le Titulaire de s'acquitter de ses autres obligations afférentes au Marché, il en sera dûment tenu compte dans les dates de livraison et les délais d'exécution et en ce qui concerne le respect des autres obligations ainsi affectées.
- 25.6 Le Titulaire donnera à l'Autorité contractante un rapport présentant les résultats des essais et/ou inspections ainsi effectuées.
- 25.7 L'Autorité contractante pourra refuser tout ou partie des fournitures défectueuses ou qui ne sont pas conformes aux spécifications. Le Titulaire apportera les rectifications nécessaires aux fournitures refusées ou les remplacera ou il y apportera les modifications nécessaires pour qu'elles soient conformes aux spécifications, cela sans frais pour l'Autorité contractante, et il renouvellera les essais et/ou l'inspection,

remplacera rapidement, dans le délai prévu à cet effet au **CCAP**, les fournitures ou les pièces défectueuses, sans frais pour l'Autorité contractante.

27.6 Si le Titulaire, après en avoir reçu notification, ne remédie pas au défaut dans le délai prescrit par le **CCAP**, l'Autorité contractante peut entreprendre, dans un délai raisonnable, aux risques et aux frais du Titulaire, toute action de recours nécessaire, sans préjudice des autres recours dont l'Autorité contractante dispose envers le Titulaire en application du Marché.

28. Brevets

28.1 À condition que l'Autorité contractante se conforme à la clause 28.2 du **CCAG**, le Titulaire indemniserà et garantira l'Autorité contractante, ses employés et ses administrateurs, contre toute poursuite judiciaire, dommage, réclamation, perte, pénalité et frais de toute nature, y compris les frais d'avocat, pouvant être intentée ou incomber à l'Autorité contractante par suite d'une infraction réelle ou présumée sur tout brevet, modèle déposé, marque de fabrique, droits d'auteur ou droits de propriété intellectuelle enregistrés ou en vigueur à la date du Marché, en raison de :

- a) l'installation des fournitures par le Titulaire ou l'utilisation des fournitures au Sénégal ; et
- b) la vente dans tout pays des biens produits au moyen des fournitures.

Cette obligation d'indemnisation ne couvrira aucune utilisation des fournitures ou d'une partie des fournitures à des fins autres que celles indiquées dans le Marché ou pouvant en être raisonnablement déduites, conformément au Marché.

28.2 Dans le cas où une procédure serait intentée ou une réclamation dirigée contre l'Autorité contractante dans le contexte de la clause 28.1 du **CCAG**, l'Autorité contractante en avisera le Titulaire sans délai, en lui adressant une notification à cet effet, et le Titulaire pourra, à ses propres frais et au nom de l'Autorité contractante, mener ladite procédure ou le règlement de cette réclamation, et engager toutes négociations en vue de régler ladite procédure ou réclamation.

28.3 Si le Titulaire ne notifie pas à l'Autorité contractante, dans les vingt-huit (28) jours suivant la réception de la notification, qu'il entend mener ladite procédure ou réclamation, l'Autorité contractante sera libre de le faire en son propre nom.

28.4 L'Autorité contractante devra, si le Titulaire le lui demande, fournir au Titulaire toute l'assistance disponible pour assurer la conduite de la procédure ou le règlement de la réclamation, auquel cas le Titulaire remboursera à l'Autorité contractante

exécution si, et dans la mesure où, son retard ou tout autre manquement dans l'exécution des obligations qui lui incombent au titre du Marché est dû à un cas de Force majeure.

31.2 Aux fins de la présente Clause, l'expression « Force majeure » désigne un événement échappant au contrôle du Titulaire, qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible et inévitable. De tels événements peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, les actes de l'Autorité contractante au titre de la souveraineté de l'État, les guerres et révolutions, incendies, inondations, épidémies, mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.

31.3 En cas de Force majeure, le Titulaire notifiera sans délai par écrit à l'Autorité contractante l'existence de celle-ci et ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires, par écrit, de l'Autorité contractante, le Titulaire continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible, et s'efforcera de continuer à remplir les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de Force majeure.

32. Ordres de modification et avenants au marché

32.1 L'Autorité contractante peut demander à tout moment au Titulaire, par notification, conformément aux dispositions de la clause 8 du CCAG, d'apporter des modifications dans le cadre général du Marché, dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- a) les plans, conceptions ou spécifications, lorsque les fournitures à livrer au titre du Marché doivent être fabriquées spécialement pour l'Autorité contractante ;
- b) la méthode d'expédition ou d'emballage ;
- c) le lieu de livraison ; et
- d) les Services connexes qui doivent être fournis par le Titulaire.

32.2 Si l'une des modifications ci-dessus entraîne une augmentation ou une réduction du coût ou du temps nécessaire au Titulaire pour exécuter toute partie du Marché, le prix du Marché et/ou le calendrier de livraison/de réalisation sera modifié de façon équitable et le Marché sera modifié en conséquence. Toute demande d'ajustement formulée par le Titulaire au titre de la présente clause doit être déposée dans les vingt-huit (28) jours suivant la date de réception, par le Titulaire, de l'ordre de modification émis par l'Autorité contractante.

32.3 Le prix que demandera le Titulaire, en échange de la prestation de tout service connexe qui pourra être nécessaire mais qui ne figurait pas dans le Marché, sera convenu d'avance par les parties et n'excédera pas les tarifs demandés par le Titulaire à

résulterait. Toutefois, le Titulaire continuera à exécuter le Marché dans la mesure où il n'est pas résilié.

34.2 Résiliation de plein droit sans indemnité

Le marché est résilié de plein droit sans indemnité :

- a) en cas de décès du Titulaire personne physique, si l'Autorité contractante n'accepte pas, s'il y a lieu, les offres qui peuvent être faites par les héritiers pour la continuation des travaux ;
- b) en cas de faillite, si l'Autorité contractante n'accepte pas, dans l'éventualité où le syndic aurait été autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation de l'entreprise, les offres qui peuvent être faites par ledit syndic pour la continuation ;
- c) en cas de liquidation des biens ou de règlement judiciaire, si le Titulaire n'est pas autorisé à continuer l'exploitation de son entreprise.

Dans les cas mentionnés aux paragraphes b) et c) ci-dessus, les mesures conservatoires ou de sécurité dont l'urgence apparaît, en attendant une décision définitive du tribunal, sont prises d'office et mises à la charge du titulaire du marché.

34.3 Résiliation pour convenance

- a) L'Autorité contractante peut à tout moment résilier tout ou partie du Marché par notification écrite adressée au Titulaire lorsque la réalisation du marché est devenue inutile ou inadaptée compte tenu des nécessités du service public. L'avis de résiliation précisera que la résiliation intervient unilatéralement pour raison de convenance, dans quelle mesure l'exécution des tâches stipulées dans le Marché prend fin et la date à laquelle la résiliation prend effet.
- b) L'Autorité contractante prendra livraison, aux prix et aux conditions du Marché, des Fournitures terminées et prêtes à être expédiées dans les vingt-huit (28) jours suivant la réception par le Titulaire de l'avis de résiliation pour raison de convenance. S'agissant des autres fournitures restantes, l'Autorité contractante peut décider :
 - i) de faire terminer et livrer toute partie de ces fournitures aux prix et conditions du Marché ; et/ou
 - ii) d'annuler le reste et de payer au Titulaire un montant convenu au titre des Fournitures et des Services connexes partiellement terminés et des matériaux que le Titulaire s'est déjà procurés, et dans ce cas, l'Autorité contractante versera au Titulaire une indemnité de résiliation correspondant à cinq (5) pourcent de la valeur des fournitures annulées.

35. Cession

- 35.1 À moins d'en avoir reçu par écrit le consentement préalable de l'autre partie, ni l'Autorité contractante ni le Titulaire ne cédera, en totalité ou en partie, ses obligations contractuelles au titre du Marché.

15	Appareil Photo Numérique Sony Alpha 7 III, Hybride Plein Format en kit	Sony Alpha 7 III, Appareil Photo Numérique Hybride Plein Format en kit avec l'Objectif Zoom FE 28-70mm f/3.5-5.6 OSS (AF en 0.02s, stabilisation interne 5 axes, 4K HLG, Batterie Haute Capacité)
16	Tamiseuse à vibrations: Analysette 3	Analysette 3 pro, Modèle PRO, pour 100-240 V/1~, 50-60 Hz, tamiseuse avec accessoires pour tamissage à sec(Couvercle de tamisage en plexiglas pour tous tamis d'analyse de 200 mm \varnothing / 8" \varnothing , Couvercle de tamisage en polyamide (sans fenêtre) à fermeture rapide pour tous tamis d'analyse jusqu'à 200 mm \varnothing / 8" \varnothing , Système de fermeture TorqueMaster (composer par un couvercle en plexiglas pour des tamis de diam. 200 mm \varnothing / 8" \varnothing et d'un outil électrique de verrouillage, 100-240 V/1~, 50-60 Hz), couvercle de serrage POM en plastique avec fenêtre pour les tamis de 100 mm \varnothing , Fond de tamisage intermédiaire en acier inoxydable de 200 mm \varnothing , 50 mm de hauteur, Fond de tamisage intermédiaire en acier inoxydable de 8" \varnothing , 2" de hauteur, Fond de tamisage en acier inoxydable de 200 mm \varnothing , 50 mm de hauteur, Fond de tamisage en acier inoxydable de 8" \varnothing , 2" de hauteur, Fond de tamisage en acier inoxydable de 100 mm \varnothing , 40 mm de hauteur
18	Tarière pédologique	Tarière manuelle Edelman pour prélever des échantillons de sol (sols argileux, combinés, sols sableux et sable grossiers) - longueur 120cm, diamètre 7 cm
19	Cellule de Malassez et cellules de Thomas (pour microscope droit)	lame de verre sur laquelle un quadrillage a été gravé de 100 rectangles (10x10) contenant eux-mêmes 20 petits carrés.
20	Cuve de sédimentation de 25 ml et 50ml (pour microscope inversé)	Appareils À Sédimentation en acier inoxydable MACRO, avec dispositif basculant, permettant l'application de la méthode rapide. L'appareil est livré complet avec pipettes à sédimentation, capuchons de protection (pour les pipettes), tubes mélangeurs et bouchons caoutchouc, obturateurs spéciaux, mode d'emploi, en emballage carton. La graduation des pipettes «ASSISTENT-PERMANENT» est indélébile, recuite au four. Avec 10 pipettes
22	Rotavapor	R-1005 5L Vacuum rotary evaporator adopts stepless speed regulation to make glass rotary flask rotate in a constant speed, material formed a large area of balanced thin film, then the rotating flask is uniformly heated by digital thermostat water bath, evaporated under vacuum condition in a high speed, solvent steam is cooled through high efficient glass condenser and recycled to receiving flask.
23	Système de préparation d'eau ultrapure de type 1 avec réservoir de stockage +Accessoires	Production d'Eau Ultrapure de type 1 directement à partir d'une source d'approvisionnement en eau potable. - Purification par osmose inverse, SmartPack DQ8 purification pack, UV et ultrafiltration avec Millipack

		<p>Capacité (ml) : 10 à 100 Divisions : 1ml Filetage (mm): GL 45, 32/33, 38, S 40 "Pression d'utilisation conseillée (bar): vapeur max 600 mbar" Température maximum: 40°C Viscosité maximum : 500 mm³/s "Applications: acides/bases concentrés sauf (sauf HCl, HNO₃ et HF)" Marque commerciale : BRAND Poids brut : 0.994 KG Poids net : 0.78 KG Type : Analogique Exactitude : 0,5 % ou 500 µl du volume max Coefficient de variation : 0,1 % ou 100 µl du volume max</p>
32	Dessicateur OHAUS	<p>Précision de pesée : 1 mg (MB27/90/120) ; 5 mg (MB25) et 10 mg (MB23) Chauffage: jusqu'à 160°C (MB25/23/27); 230°C (MB120); 200°C (MB90) Reproductibilité pour échantillon de 10g : 0,015 % (MB120) ; 0,02% (MB90) ; 0.01% (MB27); 0,05% (MB25) et 0,2% (MB23) Étendue de pesée : 120 g (MB120) ; 90 g (MB90/27) et 110g (MB23/25) 100 programmes mémorisables (MB120) Sorties de données RS232 (tous modèles) Port USB (MB120/90) Livré avec coupelles</p>
33	behr LaborTechnik™ Extracteur Soxhlet KEX 250 F	<p>Appareil complet d'extraction d'échantillons uniques Kompakt pour l'extraction Soxhlet. Le système d'extraction behr Labor-Technik™ KEX 250 F Soxhlet comprend un robinet.</p> <p>Avec robinet Pour l'extraction des graisses de 100 ml Une position d'échantillon Appareil complet d'extraction d'échantillon simple Kompakt : Support Chauffe-ballons Tuyaux Verre Flacon à fond rond Extractor Condenseur de reflux Dimroth Régulation de chauffage à variation continue. Condenseurs avec raccords de tubulure vissés</p>
35	Appareil de photomètre à flamme Sherwood	<p>Appareil de photomètre à flamme Sherwood - M420Cs fourni avec filtre Na, K, Ca et Li, flexible et attaches de raccordement, prise de compresseur et piège de</p>

		<p>rouleau tasseur de 2,5 m déchaumeur à disques de 18 disques trainé La puissance du tracteur est de 75 cv Poids maximum du déchaumeur : 800 kg Rouleau tasseur avec barres plates ou tubes pour un poids max de 500 kg Largeur de travail de 2 à 2,5 m</p>
47	Enceintes thermostatiques	<p>Etuves thermostatiques réfrigérées pour microbiologie, culture des plantes, multiplication de microorganismes à différentes températures Capacité de 250 litres Carrosserie blanche intérieur aluminium (gamme BASIC SMART) ou tout inox (gamme CONFORT SMART) Etuves doubles avec régulation indépendante des températures Température de + 3 °C /+ 70 °C) Contrôle des températures par microprocesseur avec affichage digital résolution 0,1 °C Minuterie intégrée 1 mn à 99 h 59 mn Alarme de température sonore (haute et basse) Programmation de température sur 6 segments Mémorisation de 3 programmations de cycle Possibilité d'éclairage de phytotron tubes fluo fixés sur étagères 15000 Lux ST500-ST700-ST1200 Fermeture à clefs en standard Passage de câble 30 mm à gauche en standard Alarme porte ouverte en standard Mémoire avec transfert USB en standard Roulettes en standard pour modèle ST1200</p>
48	Etuves bactériologiques	<p>Étuve bactériologique à convection naturelle. Control Cockpit SingleDISPLAY: 1 écran. Extraction des données de mesure avec le logiciel ATMOCONTROLE. 1 sonde de température PT100. Alarme visuelle et sonore pour température haute ou basse. 2 grilles livrées. Charge maximum / grille: 30 kg. Échelle: 20-80° C. Volume: 449 l. Dimensions intérieur: 1.040 x 600 x 720 mm. Dimension extérieur: 1.224 x 784 x 1.247 mm. Poids brut: 170 kg.</p>
55	Hydrodistillateur	<p>Appareil pour la détermination des huiles essentielles (entraînement à la vapeur d'eau, type Clevenger) Capacité 1000 ml</p>

64	Humidimètre pour graines et céréales	<p>Méthode de mesure - Constante diélectrique Applications - Céréales, graines, petits objets Plage de mesure - 1-40% (en fonction de l'échantillon) Volume de l'échantillon - 240 ml Plage de température de fonctionnement - 0-40 °C Précision - Humidité : erreur type de 0,5 % ou moins par rapport à la méthode de séchage. (tous les échantillons dont la teneur en humidité est inférieure à 20 %) Fonction de correction - Masse: Par balance intégrée Température: Par thermistance Correction du décalage (correction de l'offset) -9,9 ~ +9,9 Autres fonctions - Moyenne, arrêt automatique Affichage - Numérique (LCD) Source d'alimentation - 4 pcs. 1.Piles 5V (taille "R6" ou "AA") Consommation électrique - 240 mW Dimensions - 125 (L) x 205 (P) x 215 (H) mm Poids - Net 1,3 kg / Envoi 4,0 kg</p>
----	---	---

22	Installation et mise en service	02		UCAD	30 jours après notification du contrat
23	Installation et mise en service	01		UCAD	30 jours après notification du contrat
26	Installation et mise en service	05	Lot de 5 pièces	UCAD	30 jours après notification du contrat
27	Installation et mise en service	05	Lot de 5 pièces	UCAD	30 jours après notification du contrat
28	Installation et mise en service	10		UCAD	30 jours après notification du contrat
31	Installation et mise en service	01		UCAD	30 jours après notification du contrat
32	Installation et mise en service	02		UCAD	30 jours après notification du contrat
33	Installation et mise en service	02		UCAD	30 jours après notification du contrat
35	Installation et mise en service	01		UIDT	30 jours après notification du contrat
36	Installation et mise en service	01		UIDT	30 jours après notification du contrat
38	Installation et mise en service	02		UGB	30 jours après notification du contrat
39	Installation et mise en service	01		UGB	30 jours après notification du contrat
40	Installation et mise en service	01		UGB	30 jours après notification du contrat
41	Installation et mise en service	01		UGB	30 jours après notification du contrat
42	Installation et mise en service	01		UGB	30 jours après notification du contrat
43	Installation et mise en service	02		UGB	30 jours après notification du contrat
45	Installation et mise en service	01		UGB	30 jours après notification du contrat
46	Installation et mise en service	01		UGB	30 jours après notification du contrat
47	Installation et mise en service	01		USSEIN	30 jours après notification du contrat
48	Installation et mise en service	01		USSEIN	30 jours après notification

Formulaire de l'Offre



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(CEA – AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
1	Agitateur magnétique MICROSTIRRER AGIT. MAG. 100-240V Marque FISHERBRAND Plug : volume jusqu'à 5 litres; Vitesse 10 à 1100 tours/min, Puissance 2 Watt; L =130 mm, P = 130 mm, H = 50 mm	30 Jours	1	86 000	86 000
2	Agitateur magnétique chauffant VELP plaque ronde ARE Température : +10°C ambiance à 370°C Vitesse : 10-1500tr/min Capacité 15 l; Puissance : 630 W	30 Jours	2	330 000	660 000
3	Distributeur de milieu OmniSpense ELITE Peristaltic Dispensing Pump Conception compacte avec large écran LCD rétroéclairé 5 po Nombreux paramètres de rampe, compatibilité avec plusieurs têtes de pompe et têtes de microcassette	30 Jours	2	2 816 000	5 632 000
4	Four Poupinel Caractéristiques du stérilisateur à chaleur sèche : - Stérilisateur automatique ventilé, plage de contrôle de la température: + 10°C à 200°C. - Dimensions de la chambre de stérilisation (en mm): 320 X 250 X 300 - Dimensions externes (en mm) 660 x 600 x 520. - Puissance: 800W. - Poids: 38 kg	30 Jours	2	452 000	904 000
5	Cryoplaque en aluminium 10 puits pour la cryoconservation	30 Jours	4	157 000	628 000
6	pH mètre de laboratoire, marque Hanna , Modèle HI5221-02 Fonction CAL CHECK Étalonnage pH jusqu'à 5 points avec 8 tampons standards mémorisés et 5 tampons utilisateurs Livré avec : *pH 4.01 @ 25°C Calibration Buffer Sachets, (25 x 20mL) HI70004P *pH 7.01 @ 25°C Calibration Buffer Sachets, (25 x 20mL) HI70007P *Solution nettoyage à usage général ,500 mL HI7061L *Solution de conservation pour électrodes ,500 mL HI70300L *une électrode pH combinée HI1131B	30 Jours	2	935 000	1 870 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA – AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
7	Compteur de colonies, CC100 Ecran LED à 3 chiffres (0-999) . Permet d'effectuer un calcul moyen à partir de plusieurs comptages et stocker en mémoire jusqu'à 100 moyennes Support réglable pour boîtes de Pétri de diamètre 90 à 150 mm ou 60 mm. Possibilité de régler la sensibilité à la pression	30 Jours	2	953 000	1 906 000
8	Tronçonneuse thermique MS 241 C-M / Guide Rollo E 45 cm , Moteur STIHL deux-temps, monocylindrique - Carburant ; mélange d'essence et d'huile moteur - Cylindrée : 42,6 cm3 - Puissance: 2,2 kW à 10000 tr/min - Poids: 5kg - Capacité du réservoir à carburant : 0,39 l - Capacité du réservoir à huile : 0,25 l	30 Jours	2	641 000	1 282 000
9	Clinomètre: Boussole avec clinomètre et miroir pour un usage professionnel. - MC-3	30 Jours	2	51 000	102 000
10	Compas forestier manuel couleur bleu, longueur: 150 cm, échelle en Cm (avec l'échelle partagée en parties de 0,5 cm)	30 Jours	2	104 000	208 000
11	Dendromètre Blum leiss: CARL LEISS - Dendromètre BLUM LEISS BL6 Les pendules sont libérées grâce à 2 boutons-poussoirs Dimensions : 170 x 130 x 21 mm	30 Jours	2	753 000	1 506 000
12	Perche télescopique en fibre de verre longueur déployée 7,50 mètres	30 Jours	2	348 000	696 000
13	Refractomètre électronique 0-45° Brix: précision 0,2%; résolution 0,1%	30 Jours	1	414 000	414 000
14	Ruban diamétrique Marque CRESCENT LUFKIN 100FT/30MX3/8IN/1	30 Jours	3	93 000	279 000
15	Appareil Photo Numérique Sony Alpha 7 III, Hybride Plein Format en kit avec l'Objectif Zoom FE 28-70mm f/3.5-5.6 OSS (AF en 0.02s, stabilisation interne 5 axes, 4K HLG, Batterie Haute Capacité)	30 Jours	2	1 029 000	2 058 000
16	Tamiseuse à vibrations: Marque Fritsch,Analysette 3PRO Livré avec : Couvercle de tamisage en plexiglas pour tous tamis d'analyse de 200 mm ø / 8" ø, Couvercle de tamisage en polyamide (sans fenêtre) à fermeture rapide pour tous tamis d'analyse jusqu'à 200 mm ø / 8" ø, Système de fermeture TorqueMaster (composer par un couvercle en plexiglas pour des tamis de diam. 200 mm ø / 8" ø et d'un outil électrique de verrouillage, 100-240 V/1~, 50-60 Hz), couvercle de serrage POM en plastique avec fenêtre pour les tamis de 100 mm ø, Fond de tamisage intermédiaire en acier inoxydable de 200 mm ø, 50 mm de hauteur, Fond de tamisage intermédiaire en acier inoxydable de 8" ø, 2" de hauteur, Fond de tamisage en acier inoxydable de 200 mm ø, 50 mm de hauteur, Fond de tamisage en acier inoxydable de 8" ø, 2" de hauteur, Fond de tamisage en acier inoxydable de 100 mm ø, 40 mm de hauteur	30 Jours	2	4 521 000	9 042 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA – AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
17	Tarière de pressier: Tarière + méches - Pour prélèvement d'un échantillon de l'arbre - Tarière à 3 filets, acier de haute résistance - Longueur 400 mm - diamètre 5,15mm	30 Jours	1	372 000	372 000
18	Tarière pédologique: Tarière manuelle Edelman pour prélever des échantillons de sol (sols argileux, combinés, sols sableux et sable grossiers) - longueur 120cm, diamètre 7 cm	30 Jours	2	112 000	224 000
19	Cellule de Malassez et cellules de Thomas (pour microscope droit)	30 Jours	1	79 000	79 000
20	Chambre planctonique à plaques combinées Utermoehl complet 25 et 25 ml	30 Jours	2	623 000	1 246 000
21	Pompe à vide manuelle de filtration En polystyrène de haut impact. Permet l'obtention d'un vide jusqu'à 625mm Hg de pompage manuel. Il peut être utilisé comme une pompe à pression. Avec un connecteur	30 Jours	2	158 000	316 000
22	Rotavapor Heidolph™ Instruments Hei-VAP Core ML G3, EU-plug Capacité 5L système intuitif d'éclairage annulaire à LED	30 Jours	2	3 283 000	6 566 000
23	Système de purification d'eau Direct-Q® 8 UV; Marque Merck Production d'eau osmosée (type 3) et d'eau ultrapure (type 1) pour des besoins de base, directement à partir d'eau de ville débits 8 l/h Livré complet avec : Réservoir de stockage de 30 l SmartPack DQ8 purification pack	30 Jours	1	7 920 000	7 920 000
24	Balance Sartorius Modèle PRACTUM224-1S, Portée : 220g Précision : 0,1 mg Répétabilité : 0,1 mg Dimensions du plateau de pesée 90 mm Livré complet avec : Housse de protection	30 Jours	1	1 286 000	1 286 000
25	Imprimante Étiqueteuse et rubans Marque BRADY: IMPRIMANTE BMP21-LAB KIT EU 6,4M ÉTIQUETTE PE POUR TUBE L=19MM M21-375-461 LABEL BLCK ON CLEAR 9.53mm x 6,40m 6,4M ÉTIQUETTE PE POUR TUBE L=13MM	30 Jours	1	227 000	227 000
26	Fisherbrand™ Fiolo jaugée classe A en verre borosilicaté transparent avec bouchon, capacité 100 ml, Lot de 5	30 Jours	2	17 000	34 000
27	Fisherbrand™ Fiolo jaugée classe A en verre borosilicaté transparent avec bouchon, capacité 50 ml; Lot de 5	30 Jours	2	16 000	32 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(CEA – AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
28	<p>Cuve Standard UV QUARTZ Hellma™ Cuve de type macro-cellule de précision avec couvercle Largeur (métrique) intérieure: 9,5mm Longueur du trajet optique: 0,05 mm Hauteur (métrique): 45 mm Largeur (métrique):12,5 mm Forme rectangulaire</p>	30 Jours	5	67 000	335 000
29	<p>Rotational Viscometers Rotavisc lo-vi Complete Rotation Viscosimeter Pack écran TFT 4.3" Plage de mesure de viscosité : 1 à 6 000 000 mPas La livraison comprend un ensemble de broches standard (SP1-SP4), un support de protection, un capteur de température, un connecteur rapide, un connecteur à crochet et un support ROTASTAND.</p>	30 Jours	1	2 870 000	2 870 000
30	<p>Hotte à flux laminaire Thermofisher scientific/CAPTAIR SMART 321 1P2C+FILT. GF4/BE Livré complet avec : Surface de travail decteur de solvant</p>	30 Jours	1	5 519 000	5 519 000
31	<p>Distributeur Dispensette® S Analogique avec soupape de purge, 10-100 ml Livré avec : certificat de qualité, tube d'aspiration télescopique, soupape de purge et tube de purge, clé de montage et adaptateur fileté en PP.</p>	30 Jours	1	663 000	663 000
32	<p>Analyseur d'humidité Modèle MB120, Marque OHAUS Taille de l'échantillon : 0,500 g à 120 g Écran tactile pleine couleur 4,3 po WQVGA Précision affichage : 0,01 % / 0,001 g Humidité : 0,01 % à 100 % Reproductibilité: 0,05% (échantillon de 3 g), 0,015% (échantillon de 10 g) Livré complet avec cuillère pour MB90 MB120</p>	30 Jours	2	3 286 000	6 572 000
33	<p>EXTRACTEUR SOXHLET A ROBINET 250ML ;Modèle KEX 250 F ; Marque Behr Labor Technik Avec robinet Pour l'extraction des graisses de 100 ml Une position d'échantillon Appareil complet d'extraction d'échantillon simple Kompakt : Support Chauffe-ballons Tuyaux Verre Flacon à fond rond Extractor Condenseur de reflux Dimroth</p>	30 Jours	2	831 000	1 662 000
34	<p>Distillateur LAUDA Puridest PD 8 R capacité 8 L/h, réservoir 16 litres .Livré complet avec ses accessoires (jeu de flexibles, Station anticalcaire)</p>	30 Jours	1	2 750 000	2 750 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(CEA - AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
36	Appareil de photomètre à flamme Sherwood - M420Cs fourni avec filtre Na, K, Ca et Li, flexible et attaches de raccordement, prise de compresseur et piège de récupération (230-50 Hz) accompagné de type approprié de compresseur et de régulateur de gaz, livré avec son certificat d'origine. Référence : 500 701 Modèle : M420Cs Marque : Sherwood Scientific	30 Jours	1	8 881 000	8 881 000
36	Centrifugeuse de paillasse HettichRotina 380R de 16 places Livré complet avec : Rotor 4 places Reference 1754 4 x Suspension rainée en metal léger taille 13 4 x couvercles 4 x Reduction à 4 places, taille 13 pour tube Falcon à 50 ml(pouvant contenir au total 16 flacons)Reference 1772 A	30 Jours	1	6 713 000	6 713 000
37	Filet de pêche SENNE DROITE Maille 14 mm Filet polyamide VERT HD sans noeuds (afin de pas blesser le poisson) Longueur 25,00 m, Hauteur 1,50 m Monté sur tresse polypropylène Ø 10 mm haut et bas Flotteurs lenticulaires Ø 75 mm - Plombage par bagues de plomb 180 gr/mètre	30 Jours	1	451 000	451 000
38	Cable aération - Tuyau à air pour bassin et aquariums Pour l'aération et l'oxygénation des bassins de jardin Pour les aquariums d'eau de mer et d'eau douce Le diamètre de ce tuyau est 4/6 mm Transparent ou vert (stock) en silicone 100 mètres de longueur totale	30 Jours	2	61 000	122 000
39	Kit Pompe À Air Vortex Turbine 79200 l/h + 40 Boules Pour Bassins De Jardin Référence 12602 Kit complet d'aération avec pompe Vortex et diffuseurs Pour bassins de 70000 à 90000 litres Livré avec un diviseur multi sorties 40 boules de 5 cm de diamètre 8 X 25 mètres de tuyau Grand débit, faible profondeur (max 190 cm) Débit d'air de 79200 l/h (1320l/min) Consommation : 1200W Pour hydroponie, aquaponie, etc	30 Jours	1	703 000	703 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(CEA – AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
40	Oxymètre étanche avec baromètre intégré, port USB, câble 4 m, Modèle HI98193; Marque HANNA INSTRUMENT livré en mallette avec une sonde oxygène HI764073 avec connecteur DIN et câble 4 m, 2 membranes de rechange, solution électrolyte (30 mL), solution zéro oxygène, logiciel de transfert des données compatible Windows®, câble micro USB et les piles.	30 Jours	1	1 031 000	1 031 000
41	Crusher (blender) Marque : DUTUI Moulin À Grains Électrique Commercial 2000G, Moulin À Farine, Moulin À Café, Adapté Aux Haricots Noix Épices Vanille Poivre Blé Capacité du broyeur à grains électrique: 2000g; vitesse : 32000 tr/min ; puissance du moteur : 3000W ; finesse : 30-300 mesh, temps de travail : 0-5 minutes ; temps d'intervalle : 0-5 minutes ; niveau de concassage : broyeur superfin ; Principe : Broyeur à grande vitesse	30 Jours	1	402 000	402 000
42	pH-mètre tablette Marque Hanna Instrument; Modèle HI2002-02 (edge® pH) Livré avec: une électrode pH à remplissage corps en verre, capteur de température intégré HI11310, des solutions tampons pH 4, pH 7 et pH 10 en sachets (2 de chaque), une solution de nettoyage en sachet, une solution de conservation pour électrodes en sachet une station d'accueil et de recharge avec support d'électrodes, un support mural de recharge un câble USB, un adaptateur secteur 5 V.	30 Jours	1	562 000	562 000
43	Thermostat numérique tactile pour chauffages et systèmes de refroidissement. AQUA MEDIC T-Controller Twin puissance maximal de 1200 watts. Temperature réglable de 1 à 50°C par palier de 1°C.	30 Jours	2	81 000	162 000
44	Aw mètre portatif Novasina *Gamme de mesure : 0,03 à 1,00 aw *Gamme de mesure température : 15 à 30 °C	30 Jours	1	15 154 000	15 154 000
45	Colorimeter Modèle DR 900; Marque HACH	30 Jours	1	2 265 000	2 265 000
46	HERSE À DISQUES DÉCALÉE Marque AGRIONAL Reference AG-HDH-20-56 DE TYPE LOURD /NOMBRE DE DISQUES 20 UNITÉS /220 CM LARGEUR DE TRAVAIL /DIAMÈTRE DU DISQUE 56/ ESPACE ENTRE DISQUE 22 CM/ PUISSANCE REQUISE 70-80 CV/ POIDS 1040 KGS	30 Jours	1	2 811 000	2 811 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(CEA – AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
47	<p>Enceintes thermostatiques POL-EKO ST4 BASIC SMART capacité 250 ml Carrosserie blanche intérieur aluminium (gamme BASIC SMART) Etuve double avec régulation indépendante des températures Température de + 3 °C /+ 70 °C) Contrôle des températures par microprocesseur avec affichage digital résolution 0,1 °C Minuterie intégrée 1 mn à 99 h 59 mn Alarme de température sonore (haute et basse) Programmation de température sur 6 segments Mémorisation de 3 programmations de cycle Possibilité d'éclairage de phytotron tubes fluo fixés sur étagères 15000 Lux ST500-ST700-ST1200 Fermeture à clefs en standard Passage de câble 30 mm à gauche en standard Alarme porte ouverte en standard Mémoire avec transfert USB en standard Roulettes en standard pour modèle ST1200</p>	30 Jours	1	2 497 000	2 497 000
48	<p>Etuves bactériologiques Marque Memmert , Modèle IN450 Capacité : 450 Litres Gamme de température: 80°C Voltage: 230V Frequency: 50/60Hz Porte type: inox isolé Interface: ethernet Livrée avec 2 plateaux grillage</p>	30 Jours	1	2 971 000	2 971 000
49	<p>Microscopes Leica DM500 livré complet avec Housse + 4 Objectifs Plan 4x, 10x, 40x, 100x , paire d'oculaires Oculaire 10/20 fixe et réglable avec oeillette et Oculaire grand-angulaire 16x/14B réglable pour porteur de lunettes, Tube binoculaire incliné à 45° avec mécanisme de blocage des oculaires Statif Leica DM500 avec revolver 4 positions, alimentation intégrée, platine manuelle commande à droite sans déport de crémaillère et avec support de lame. Condenseur d'Abbe pré-centré et pré-réglé avec fente pour coulisseau de contraste de phase et de fond noir (en option) et repères de couleur correspondants aux grandissements d'objectifs. Eclairage LED longue durée. Poignée de transport intégrée et enrouleur de câble. Connecteur USB intégré au statif. Condenseur d'Abbe O.N 1,25 avec filtres bleus, verts, jaunes intégrés. - Housse de protection -Huile à immersion -Tournevis -Kit de nettoyage pour les optiques</p>	30 Jours	20	1 243 000	24 860 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(CEA – AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
50	Microscopes binoculaires Leica DM300 livré avec 4 Obj achro : 4x, 10x, 40x, 100x, Condenseur d'Abbe O.N 1,25 avec diaphragme à iris et porte filtre. Livré avec Housse de protection, huile à immersion.	30 Jours	5	686 000	3 430 000
51	Balances électroniques de précision Sartorius Entris® II Essential Line BCE124-1S Etendue de pesée 120 g Précision de lecture 0.1 mg Livré complet avec : * masse de calibration *Housse de protection	30 Jours	1	1 044 000	1 044 000
52	Balances électroniques Sartorius Entris® II Essential Line BCE622-1S Etendue de pesée 620 g Précision de lecture (0,0001 g)	30 Jours	1	483 000	483 000
53	Entonnoirs filtrants de Büchner en verre borosilicaté 3.3 PYREX® Capacité 125 ml - Ø 71 x 180 mm Büchner en verre fritté 60 mm porosité 3	30 Jours	2	67 000	134 000
54	Pince en bois pour tube à essai. Longueur: 180 mm. Tubes jusqu'à 25 mm Ø.	30 Jours	5	10 000	50 000
55	Hydrodistillateur Appareil pour la détermination des huiles essentielles (entraînement à la vapeur d'eau, type Clevenger) Capacité 1000 ml	30 Jours	1	64 000	64 000
56	Bonbonne ronde HDPE de stockage d'eau distillée avec robinet. Capacité:10 l.	30 Jours	1	40 000	40 000
57	Spectrophotomètre UV-visible Modèle Cary 60, Marque AGILENT Gamme spectrale : 190-1100 nm *Bande passante : 7 nm *Gamme photométrique : 0 à 199,9%T Livré avec : UV convenience KIT 18 Cell Holder, Water Thermo	30 Jours	1	9 363 000	9 363 000
58	Fisherbrand™ pH-mètres de paillasse accumet™ AB150 Mémoire 500 points – log manuel ou à intervalles. Résolution à 0,001 pH. Livré avec bras porte-électrode et câble RS232/USB, électrode pH accuTupH TRIS. pHmètre livré complet kit BioBasic.	30 Jours	2	452 000	904 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(CEA – AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
59	Cuve électrophorèse vertical, 82 x 82 mm. Complète: cuve, couvercle avec électrodes, support de gels, dispositif pour polymérisation de gels, plaques en verre plates et avec encoches et jeu de peignes. Pour préparation et électrophorèse de 1 ou 2 gels de 82 x 82 mm. Peignes: 10 et 15 puits de 1 et 1.5 mm épaisseur. Dimensions: 150 x 140 x 100 mm.	30 Jours	1	738 000	738 000
60	Distributeurs de solutions Modèle PipKey800 Gamme: 0.1-200 ml. Autonomie: 8 h. livré avec : Filtre: 0.45 µm (PTFE). Adaptateur: 100-240V Joint silicone batterie rechargeable, chargeur de batterie, support mural statif de table en ABS	30 Jours	2	359 000	718 000
61	GPS Modèle eTrex® 20 Ecran translectif TFT 65 000 couleurs, anti-reflet, couleur 2,2". Résolution de l'écran: 176 x 220 pixels. Localisation et navigation rapides avec les systèmes GLONASS et GPS. Fonction Géocaching (chasse au trésor). Jusqu'à 25h d'autonomie. Préparation d'itinéraires sur le logiciel de planification BaseCamp. Batterie 2 piles AA	30 Jours	2	205 000	410 000
62	Jeu de 2 sécateurs 3 Claveles En acier. Longueur: -210 mm. -250 mm.	30 Jours	5	72 000	360 000



Bordereau des prix des fournitures

Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(CEA - AGRISAN)

APPEL D'OFFRE NATIONAL AON N° F_CEA_043

Relance acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Metres)

Lot Unique

1	2	3	4	5	6
N° ITEM	Description des articles / Item Proposé	Délai de livraison	Qté	Prix unitaire HTVA FCFA	Prix total HTVA FCFA
63	Drones Modèle PHANTOM 4 PRO+ V2.0 Poids: 1375 g Vitesse maximale: 72 km / h Gamme de fréquences: 2,4 - 5,8 GHz Satellite: GPS / GLONASS Sorties RC: HDMI / USB Temps de vol par charge: 30 min Capteur: 1 *20MP CMOS Codec vidéo h.264 / h.265 Type de fichier: MP4 / MOV 1 x Phantom 4 Pro V2.0 1 1 télécommande 8 batteries 1 hélice 1 chargeur 32 Go MicroSD 1 câble microUSB Protection de nacelle	30 Jours	1	2 008 000	2 008 000
64	Humidimètre portatif grains, céréales, semences, café : PM450 KETT ELECTRIC LABORATORY Méthode de mesure - Constante diélectrique Applications - Céréales, graines, petits objets Plage de mesure - 1-40% (en fonction de l'échantillon) Volume de l'échantillon - 240 ml Plage de température de fonctionnement - 0-40 °C Précision - Humidité : erreur type de 0,5 %	30 Jours	1	452 000	452 000
	* Appareils garantis 1AN * Livraison , installation, formations de tous les appareils seront assurées par nos soins				
	TOTAUX HTVA				155 729 000
	TVA 18%				22 939 020
	TOTAUX TTC				178 668 020

Arrêtée la présente offre à la somme de Francs CFA TTC:

Cent soixante dix huit millions six cent soixante huit mille vingt./

Cette offre s'entend en TTC pour des articles neufs, livrés et installés au site de destination.

Offre Valable 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis le 06 décembre 2021

NB/ Les Items 49& 50 Microscopes ne collectent pas de TVA

Fait à Dakar le 06 décembre 2021

Pour TECHNOLOGIES SERVICES

Direction Generale





Modèle d'engagement à respecter la Charte de Transparence et d'Éthique en matière de Marchés Publics

Au : Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop

Après avoir examiné, en vue de la soumission de notre proposition à l'appel d'offres national relance AON N° F_CEA_043 pour l'acquisition d'équipements de laboratoire (microscopes, bain marie, ph mètres) nous, soussignés, avons bien pris connaissance des dispositions de la Charte de transparence et d'éthique en matière de marchés publics approuvée par décret n°2005-576 du 22 juin 2005 et nous engageons à respecter toutes les dispositions de ce texte nous concernant, pendant la procédure de passation du marché et, si notre soumission est acceptée, pendant son exécution.

Nous savons, qu'à titre de sanction, nous pouvons être écartés temporairement ou définitivement du champ des marchés publics, conformément à la réglementation, s'il est établi que nous nous sommes livrés à une ou plusieurs des passations et de l'exécution du marché :

- Activités corruptrices à l'égard des agents publics en charge de la passation du marché ;
- Manœuvres frauduleuses en vue de l'obtention du marché ;
- Ententes illégales ;
- Renoncement injustifié à l'exécution du marché si notre soumission est acceptée ; et,
- Défaillance par rapport aux engagements que nous aurons souscrits.

Nous savons aussi que ces sanctions administratives sont sans préjudice des sanctions pénales prévues par les lois et règlements en vigueur.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Dakar, le 06 décembre 2021

Signature



Pa M. Baclé Fall

Mme DEDEE BA GUEYE en qualité de **Directrice Générale**

Dûment autorisée à signer pour et au nom de **TECHNOLOGIES SERVICES**
« conjointement et solidairement »

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Université Cheikh Anta Diop

Centre d'Excellence Africain
CEA-AGIR CEA-AGRISAN

Projet : CEA
Crédit : N° 6390 SN

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° F_CEA_043
RELANCE ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE
LABORATOIRE
(microscopes, bain Marie, ph mètres).

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION

20 décembre 2021

L'an Deux Mille Vingt et un, le lundi 20 décembre à 10H 30 mn, s'est tenue dans la Salle des Commissions du Rectorat de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), la séance d'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à l'Appel d'Offres National N° F_CEA_043 Relance Acquisition d'équipements de laboratoire (microscopes, bain Marie, ph mètres..).

1. ETAIENT PRESENTS :

Membres de la Commission des Marchés

Prénoms et Noms	Structure / Fonction
M. Ibrahima Thione DIOP	Président
M. Baïdy SALL	Membre
M. Ngagne Demba NDIAYE	Membre
Mme Ndeye Amy DIALLO SOW	Membre
Mme. Fatema NDIAYE SENE	Membre
M. Daly SENE	Rapporteur

2. DEROULEMENT DE LA SEANCE D'ATTRIBUTION

Le Président de la Commission des Marchés a ouvert la séance en rappelant qu'il s'agit de la séance d'approbation du rapport d'évaluation des offres relative à l'Appel d'Offres National N° F_CEA_043 Relance Acquisition d'équipements de laboratoire (microscopes, bain Marie, ph mètres).

Après cette introduction, le représentant du **Comité technique** chargé de l'évaluation des offres a procédé à la présentation du rapport d'évaluation.

Pour rappel, l'Appel d'Offres comprend soixante-quatre (64) items :

1	Agitateur magnétique	31	Distributeur dispensette
2	Agitateur magnétique chauffant	32	Dessicateur OHAUS
3	Distributeur de milieu	33	behr LaborTechnik™ Extracteur Soxhlet KEX
4	Four Poupinel	34	Distillateur d'eau 8 l/h avec réservoir
5	Petits plateaux de cryoconservation	35	Appareil de photomètre à flamme Sherwood
6	pH mètre de laboratoire, marque Hanna	36	Centrifugeuse de paillasse HettichRotina 380R
7	Compteur de colonies digitales		de 16 places de tubes en caouchouc
8	Tronçonneuse	37	Filet de pêche
9	Clinomètre	38	Cable aération
10	Compas forestier manuel	39	Compresseur
11	Dendromètre Blum leiss	40	Oxymètre
12	Perches d'élagage	41	Crusher (blender)
13	Réfractomètre	42	pH-mètre
14	Ruban diamétrique	43	Thermostat
15	Appareil Photo Numérique Sony Alpha 7 III, Hybride Plein Format en kit	44	Aw-metre
16	Tamiseuse à vibrations: Analysette 3	45	Colorimetre Lab
17	Tarière de pressler	46	Pulvériseur offset
18	Tarière pédologique	47	Enceintes thermostatiques
19	Cellule de Malassez et cellules de Thomas (pour microscope droit)	48	Etuves bactériologiques
20	Cuve de sédimentation de 25 ml et 50ml (pour microscope inversé)	49	Microscopes
21	Pompe à vide manuelle de filtration	50	Microscopes binoculaires
22	Rotavapor	51	Balances électroniques de précision (0,0001 g)
23	Système de préparation d'eau ultrapure	52	Balances électroniques (0,01 g)
24	Balance de Précision Fisherbrand	53	Entonnoirs filtrants
25	Imprimante Brady Étiqueteuse BMP21-LAB +rubans en polyester	54	Pincés
26	Fisherbrand™ Fiole jaugée classe A en verre borosilicaté transparent avec bouchon	55	Hydro distillateur
27	Fisherbrand™ Fiole jaugée classe A en verre borosilicaté transparent avec bouchon	56	Bonbonnes
28	Cuve OGQ Standard UV, en Quartz	57	Spectrophotomètre UV visible
29	Rotational Viscometers	58	pH mètres
30	Hotte à flux laminaire Thermofisher scientific	59	Appareil à électrophorèse
		60	Distributeurs de solutions
		61	GPS
		62	Séateurs
		63	Drones
		64	Humidimètre pour graines et céréales

Il ressort de cette évaluation, les conclusions compilées dans les tableaux qui suivent :

NOM OU RAISON SOCIAL	ITEM	MONTANT FCFA / TTC
BOUATTOUR EQUIPEMENTS SERVICES	57	6 080 202

BOUATTOUR EQUIPEMENTS SERVICES est déclaré attributaire provisoire de l'item 57 pour un montant de six millions quatre-vingt mille deux cent deux (6 080 202) francs CFA toutes taxes comprises.

NOM OU RAISON SOCIAL	ITEMS	MONTANT FCFA / TTC
DELTA MEDICAL	44	4 038 525
	49	10 337 000
	50	2 930 500
	51	867 350
	52	388 750
	54	12 500
TOTAL		18 574 625

DELTA MEDICAL est déclaré attributaire provisoire des items 44, 49, 50, 51, 52, 54 pour un montant total de dix-huit millions cinq cent soixante-quatorze mille six cent vingt-cinq (18 574 625) francs CFA toutes taxes comprises.

NOM OU RAISON SOCIAL	ITEMS	MONTANT
FERMON LABO	6	1 779 376
	7	2 103 357
	14	87 226
	17	362 869
	21	339 245
	24	1 113 670
	25	313 644
	29	3 748 095
	34	2 726 465
	37	159 300
	53	100 932
	59	573 418
	60	176 684
	62	323 980
TOTAL		13 908 262

FERMON LABO est déclaré attributaire provisoire des items 6, 7, 14, 17, 21, 24, 25, 29, 34, 37, 53, 59, 60, 62 pour un montant total de treize millions neuf cent huit mille deux cent soixante-deux (13 908 262) francs CFA toutes taxes comprises.

NOM OU RAISON SOCIAL	ITEMS	MONTANT
TECHNOLOGIE SERVICES (TS)	1	101 480
	2	778 800
	3	6 645 760
	4	1 066 720
	5	741 040
	8	1 512 760
	9	120 360
	10	245 440
	11	1 777 080
	12	821 280
	13	977 040
	15	2 428 440
	16	10 669 560
	18	264 320
	19	93 220
	20	1 470 280
	22	7 747 880
	23	9 345 600
	26	40 120
	27	37 760
	28	395 300
	31	782 340
	32	7 754 960
	33	1 961 160
	35	10 479 580
	36	7 921 340
	38	143 960
	39	829 540
	40	1 216 580
	41	474 360
	42	663 160
	43	191 160
	45	2 672 700
	46	3 316 980
47	2 946 460	
48	3 505 780	
55	75 520	
56	47 200	
58	1 066 720	
61	483 800	
63	2 369 440	
64	533 360	
	TOTAL	96 716 340

TECHNOLOGIE SERVICES (TS) est déclaré attributaire provisoire des **items 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 55, 56, 58, 61, 63, 64** pour un montant total de quatre-vingt-seize millions sept cent seize mille trois cent quarante (**96 716 340**) francs CFA toutes taxes comprises.

L'**item 30** est classé sans suite, pour raison de dépassement budgétaire.

Conformément aux **IC 39.1** du point **F. Attribution du Marché** de la **Section II. Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)**, stipulant que : les quantités peuvent être augmentées d'un pourcentage maximum égal à : 15%. Les quantités peuvent être réduites

d'un pourcentage maximum égal à : 15% ; une augmentation des quantités de certains items a été effectuée comme suit :

Item	Désignation	Quantité	Montant FCFA TTC	Attributaire
1	Agitateur magnétique	+1	101 480	TECHNOLOGIE SERVICES (TS)
2	Agitateur magnétique chauffant	+1	389 400	
4	Four Poupinel	+1	533 360	
9	Clinomètre	+2	120 360	
10	Compas forestier manuel	+3	368 160	
12	Perches d'élagage	+3	1 231 920	
14	Ruban diamétrique	+2	68 617	
17	Tarière de pressler	+1	362 869	
18	Tarière pédologique	+1	132 160	TECHNOLOGIE SERVICES (TS)
19	Cellule de Malassez et cellules de Thomas (pour microscope droit)	+1	93 220	
25	Imprimante Brady Étiqueteuse BMP21-LAB +rubans en polyester	+1	313 644	FERMON LABO
26	Fisherbrand™ Fiole jaugée classe A en verre borosilicaté transparent avec bouchon	+3	71 409	TECHNOLOGIE SERVICES (TS)
27	Fisherbrand™ Fiole jaugée classe A en verre borosilicaté transparent avec bouchon	+3	64 953	
28	Cuve OGQ Standard UV, en QUARTZ	+5	395 300	
63	Drone	+1	2 369 440	

Le montant des augmentations s'élève à six millions six cent seize mille deux cent quatre-vingt-douze (6 616 292) franca CFA TTC.

Aussi une diminution a été effectuée dans les mêmes conditions citées précédemment :

Item	Désignation	Quantité	Montant FCFA TTC	Attributaire
32	Dessiccateur OHAUS	-1	3 877 480	TECHNOLOGIE SERVICES (TS)
	TOTAL TTC		3 877 480	

Le montant de la diminution s'élève a trois millions huit cent soixante-dix-sept mille quatre cent quatre-vingt (3 877 480) franca CFA TTC.

CONCLUSION GENERALE :

BOUATTOUR EQUIPEMENTS SERVICES est déclaré attributaire provisoire de l'item 57 pour un montant de six millions quatre-vingt mille deux cent deux (6 080 202) francs CFA toutes taxes comprises.

DELTA MEDICAL est déclaré attributaire provisoire des items 44, 49, 50, 51, 52, 54 pour un montant total de dix-huit millions cinq cent soixante-quatorze mille six cent vingt-cinq (18 574 625) francs CFA toutes taxes comprises.

FERMON LABO est déclaré attributaire provisoire des items 6, 7, 14, 17, 21, 24, 25, 29, 34, 37, 53, 59, 60, 62, en sus des quantités augmentées pour les items 14, 17, 25 pour un montant total de quatorze millions six cent cinquante-trois mille trois cent quatre-vingt-douze (14 653 392) francs CFA toutes taxes comprises.

TECHNOLOGIE SERVICES (TS) est déclaré attributaire provisoire des items 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 55, 56, 58, 61, 63, 64, en sus des quantités augmentées pour les items 1, 2, 4, 9, 10, 12, 18, 19, 26, 27, 28, 63 et des quantités diminuées pour l'item 32 pour un montant total de quatre-vingt-dix-huit millions sept cent dix mille vingt-deux (98 710 022) francs CFA toutes taxes comprises.

Le montant total du marché, toutes taxes comprises, s'élève à cent trente-huit millions dix-huit mille deux cent quarante et un (138 018 241) francs CFA.

Après discussions, la Commission des Marchés a approuvé le rapport d'évaluation des offres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13 H 35 mn.

Fait à Dakar, le 20 décembre 2021

Ont signé :

Les membres de la Commission des Marchés

M. Ibrahima Thione DIOP
Président

**Le Président de la
Commission des
marchés**

M. Baïdy SALL
Membre



M. Ngagne Demba NDIAYE
Membre



Mme Ndeye Amy DIALLO SOW
Membre



**Commission des
Marchés UCAD**

Mme Fatema NDIAYE SENE
Membre



M. Daly SENE
Rapporteur

Rapporteur

**Approuvé par le Professeur Ahmadou Aly Mbaye,
Recteur, Président de l'Assemblée de l'université**

**Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Ibrahima Niass de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE**



PROCES – VERBAL DE SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Désignation de l'Autorité Contractante (AC) :	Université Cheikh Anta Diop (RECTORAT)
Personne Responsable du Marché (PRM) :	Le Secrétaire Général
Objet de l'Appel d'Offres :	AOO N° F_CEA_043 Relance Acquisition d'équipements de laboratoire (Microscopes, bain Marie, PH Mètres)
Procédure :	Appel d'Offres Ouvert
Date et heure limite de dépôt des offres :	6 Décembre 2021 à 10 heures 00 mn
Reporté au (le cas échéant) :	Néant
Lieu de tenue de la séance :	Salle des Commissions du RECTORAT
Date et heure de la réunion :	6 Décembre 2021 à 10 heures 00 mn

1. PLIS RECUS APRES L'HEURE LIMITE, NON OUVERTS ET RETOURNES AUX EXPEDITEURS

N°	Nom ou raison sociale de l'expéditeur
01	AUCUN

Plis ouverts en séance publique et nature des renseignements lus à haute voix par le Président

		SOUSSIONNAIRES			
NUMERO	ARTICLES	BOUATTOUR Equipements & Services	DELTA MEDICAL	FERMON LABO SENEGAL S.A.	TECHNOLOGIES SERVICES
	PIECES ADMINISTRATIVES	ASKIA ASSURANCES : 1 500 000 FCFA CTE / DH / EH / ARMP / QF / IPRES / CSS / IRT	SGS : 1 500 000 FCFA	ASKIA ASSURANCES : 1 500 000 FCFA	SONAC - SA 1 500 000 IRT / IPRES / QF / ANF / ARMP / E.F /
1	Agitateur magnétique		363 710 FCFA / TTC	107 487 FCFA / TTC	86 000 FCFA / HTVA
2	Agitateur magnétique chauffant		937 460 FCFA / TTC	1 165 682 FCFA / TTC	660 000 FCFA / HTVA
3	Distributeur de milieu		9 000 000 FCFA / TTC	6 736 127 FCFA / TTC	5 632 000 FCFA / HTVA
4	Four Poupinel	2 295 428 FCFA / TTC	1 100 000 FCFA / TTC	2 305 975 FCFA / TTC	904 000 FCFA / HTVA
5	Petits plateaux de cryoconservation			1 675 600 FCFA / TTC	628 000 FCFA / HTVA
6	pH mètre de laboratoire, marque Hanna	2 200 000 FCFA / TTC	1 439 500 FCFA / TTC	1 779 376 FCFA / TTC	1 870 000 FCFA / HTVA
7	Compteur de colonies digitales	4 060 722 FCFA / TTC	2 153 900 FCFA / TTC	7a : 1 826 753 FCFA / TTC 7b : 213 184 FCFA / TTC 7c : 63 420 FCFA / TTC	1 906 000 FCFA / HTVA
8	Tronçonneuse			2 256 236 FCFA / TTC	1 282 000 FCFA / HTVA
9	Clinomètre			184 420 FCFA / TTC	102 000 FCFA / HTVA
10	Compas forestier manuel			1 209 528 FCFA / TTC	208 000 FCFA / HTVA
11	Dendromètre Blum leiss			2 542 003 FCFA / TTC	1 506 000 FCFA / HTVA
12	Perches d'élagage			1 877 427 FCFA / TTC	696 000 FCFA / HTVA

Université Cheikh Anta Diop (UCAD)

Projet de Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA – AGRISAN)

Crédit : N° 6390-SN - ☎ : 5005 Dakar

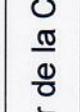
13	Réfractomètre				2 131 602 FCFA / TTC	414 000 FCFA / HTVA
14	Ruban diamétrique				87 226 FCFA / TTC	279 000 FCFA / HTVA
15	Appareil Photo Numérique Sony Alpha 7 III, Hybride Plein Format en kit				6 609 208 FCFA / TTC	2 058 000 FCFA / HTVA
16	Tamiseuse à vibrations: Analysette 3				14 148 958 FCFA / TTC	9 042 000 FCFA / HTVA
17	Tarière de pressler				362 869 FCFA / TTC	372 000 FCFA / HTVA
18	Tarière pédologique				477 508 FCFA / TTC	224 000 FCFA / HTVA
19	Cellule de Malassez et cellules de Thomas (pour microscope droit)		80 775 FCFA / TTC		19.a : 55 097 FCFA / TTC 19.b : 55 097 FCFA / TTC	79 000 FCFA / HTVA
20	Cuve de sédimentation de 25 ml et 50ml (pour microscope inversé)		403 900 FCFA / TTC		2 446 848 FCFA / TTC	1 246 000 FCFA / HTVA
21	Pompe à vide manuelle de filtration		478 700 FCFA / TTC		339 245 FCFA / TTC	316 000 FCFA / HTVA
22	Rotavapor	8 156 744 FCFA / TTC			8 723 013 FCFA / TTC	6 566 000 FCFA / HTVA
23	Système de préparation d'eau ultrapure		13 446 795 FCFA / TTC		5 008 052 FCFA / TTC	7 920 000 FCFA / HTVA
24	Balance de Précision Fisherbrand	1 581 465 FCFA / TTC			1 113 670 FCFA / TTC	1 286 000 FCFA / HTVA
25	Imprimante Brady Étiqueteuse BMP21-LAB +rubans en polyester		530 995 FCFA / TTC		313 644 FCFA / TTC	227 000 FCFA / HTVA
26	Fisherbrand™ Fiole jaugée classe A en verre borosilicaté transparent avec bouchon	34 020 FCFA / TTC			47 606 FCFA / TTC	34 000 FCFA / HTVA
27	Fisherbrand™ Fiole jaugée classe A en verre	33 515 FCFA / TTC			43 301 FCFA / TTC	32 000 FCFA / HTVA

	borosilicaté transparent avec bouchon				
28	Cuve OGQ Standard UV, en Quartz	329 075 FCFA / TTC	432 376 FCFA / TTC	335 000 FCFA / HTVA	
29	Rotational Viscometers		3 748 095 FCFA / TTC	2 870 000 FCFA / HTVA	
30	Hotte à flux laminaire Thermofisher scientifique	3 100 000 FCFA / TTC	7 163 218 FCFA / TTC	5 519 000 FCFA / HTVA	
31	Distributeur dispenseuse	4 171 830 FCFA / TTC	390 575 FCFA / TTC	663 000 FCFA / HTVA	
32	Dessicateur OHAUS	5 386 400 FCFA / TTC	7 880 975 FCFA / TTC	6 572 000 FCFA / HTVA	
33	behr LaborTechnik™ Extracteur Soxhlet KEX 250 F	23 930 108 FCFA / TTC	1 992 765 FCFA / TTC	1 662 000 FCFA / HTVA	
34	Distillateur d'eau 8 l/h avec réservoir	1 764 985 FCFA / TTC	2 726 465 FCFA / TTC	2 750 000 FCFA / HTVA	
35	Appareil de photomètre à flamme Sherwood		15 558 070 FCFA / TTC	8 881 000 FCFA / HTVA	
36	Centrifugeuse de paillasse HettichRotina 380R de 16 places de tubes en caoutchouc	11 181 364 FCFA / TTC	12 724 260 FCFA / TTC	6 713 000 FCFA / HTVA	
37	Filet de pêche		159 300 FCFA / TTC	451 000 FCFA / HTVA	
38	Cable aération		181 248 FCFA / TTC	122 000 FCFA / HTVA	
39	Compresseur		1 316 951 FCFA / TTC	703 000 FCFA / HTVA	
40	Oxymètre	25 000 FCFA / TTC	1 305 113 FCFA / TTC	1 031 000 FCFA / HTVA	
41	Crusher (blender)		483 932 FCFA / TTC	402 000 FCFA / HTVA	
42	pH-mètre	885 000 FCFA / TTC	741 800 FCFA / TTC	562 000 FCFA / HTVA	
43	Thermostat		732 242 FCFA / TTC	162 000 FCFA / HTVA	
44	Aw-metre	4 038 525 FCFA / TTC	21 380 014 FCFA / TTC	15 154 000 FCFA / HTVA	
45	Colorimetre Lab	4 188 000 FCFA / TTC	3 073 584 FCFA / TTC	2 265 000 FCFA / HTVA	
46	Pulvériser offset		11 047 066 FCFA / TTC	2 811 000 FCFA / HTVA	
47	Enceintes thermostatiques	15 422 915 FCFA / TTC	17 183 003 FCFA / TTC	2 497 000 FCFA / HTVA	

48	Etuves bactériologiques	4 008 379 FCFA / TTC	6 324 000 FCFA / TTC	4 668 958 FCFA / TTC	2 971 000 FCFA / HTVA
49	Microscopes		10 337 000 FCFA / TTC	25 993 229 FCFA / TTC	24 860 000 FCFA / HTVA
50	Microscopes binoculaires		2 930 500 FCFA / TTC	4 539 560 FCFA / TTC	3 430 000 FCFA / HTVA
51	Balances électroniques de précision (0,0001 g)	2 722 799 FCFA / TTC	867 350 FCFA / TTC	1 335 577 FCFA / TTC	1 044 000 FCFA / HTVA
52	Balances électroniques (0,01 g)	671 739 FCFA / TTC	388 750 FCFA / TTC	633 411 FCFA / TTC	483 000 FCFA / HTVA
53	Entonnoirs filtrants		128 630 FCFA / TTC	100 932 FCFA / TTC	134 000 FCFA / HTVA
54	Pinces		12 500 FCFA / TTC	27 531 FCFA / TTC	50 000 FCFA / HTVA
55	Hydro distillateur		94 235 FCFA / TTC	140 835 FCFA / TTC	64 000 FCFA / HTVA
56	Bonbonnes			82 410 FCFA / TTC	40 000 FCFA / HTVA
57	Spectrophotomètre UV visible	6 080 202 FCFA / TTC	1 800 000 FCFA / TTC	10 112 523 FCFA / TTC	9 363 000 FCFA / HTVA
58	pH mètres	927 000 FCFA / TTC	1 439 500 FCFA / TTC	650 078 FCFA / TTC	904 000 FCFA / HTVA
59	Appareil à électrophorèse		1 120 350 FCFA / TTC	573 418 FCFA / TTC	738 000 FCFA / HTVA
60	Distributeurs de solutions		448 750 FCFA / TTC	88 342 FCFA / TTC	718 000 FCFA / HTVA
61	GPS			348 902 FCFA / TTC	410 000 FCFA / HTVA
62	Sécateurs			64 796 FCFA / TTC	360 000 FCFA / HTVA
63	Drones			2 822 787 FCFA / TTC	2 008 000 FCFA / HTVA
64	Humidimètre pour graines et céréales		882 500 FCFA / TTC	1 478 682 FCFA / TTC	452 000 FCFA / HTVA

Procès – verbal établi à : Dakar, le 6 Décembre 2021 à 12 heures 36 minutes, par Marc Bernard THIAW, SPM CEA-AGRISAN.

Signé Par :

Qualité	Prénom et Nom	Fonction / Structure	Signature
Président de la CM	M. Ibrahima Thione DIOP	Conseiller spécial du Recteur	 Le Président de la Commission des Marchés
Membre de la CM	Mme Adjaratou Seynabou NIANG	Direction des finances et de la Comptabilité	
Membre de la CM	M. Ngagne Demba NDIA YE	Directeur de la Gestion du Domaine Universitaire	 Commission des Marchés UCAD
Membre de la CM	Mme Fatema NDIA YE SENE	Responsable de la passation des marchés Rectorat	 Commission des Marchés UCAD
Membre de la CM	Mme Fama DIOP	Bureau des marchés Rectorat	
Rapporteur de la CM	M. Daly SENE	Coordonnateur de la CPM	 Rapporteur